



Journée « Ville accessible à tous »

Lyon - mardi 25 novembre 2008

❖ **La commission
communale
d'accessibilité aux
personnes
handicapées de
Grenoble**



1 - CONTEXTE

Grenoble :

- Ville de 157 000 habitants environ
- Géographie : ville « plate »
- Dynamique associative, notamment dans le champ du handicap



1 - CONTEXTE

← Depuis 1995, une politique ambitieuse en faveur des personnes handicapées :

- Service Déplacement-Accessibilité
- Budgets spécifiques, actions de sensibilisation

← En 2003-2004, renforcement avec une charte « Pour une Ville citoyenne accessible à tous » :

- Elaborée avec les associations
- Co-signée par les partenaires institutionnels



1 - CONTEXTE

← La Charte prévoit :

- Un schéma directeur d'accessibilité
- Des conférences bi-annuelles avec les associations
- Des actions de sensibilisation au handicap
- Une incitation au développement de logement préadapté, et accessible
- Une politique volontariste pour l'emploi communal
- La création d'un poste de chargé de mission handicap



1 - CONTEXTE

← En 2005, vote de la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » :

- Article 46 : création des commissions communales d'accessibilité aux personnes handicapées



2 - OBJECTIFS

← Mise en œuvre de l'article 46 de la loi en s'appuyant sur les « acquis » grenoblois

← La CCAPH est conçue comme une « opportunité » pour :

- Renforcer le dialogue avec les associations représentant les personnes handicapées
- Faciliter les échanges entre associations
- Informer les élus et les partenaires institutionnels, etc ...des actions de la Ville (accessibilité ; accès vie sociale)



3 - METHODE : création de la Commission en 2006

← Composition de la commission

- Les associations sont contactées pour participer à cette Commission, en s'assurant de la représentation de la diversité des handicaps, des usagers des bâtiments et espaces publics communaux
- Des élus représentant l'ensemble des domaines d'action concernés, sont sollicités



3 - METHODE : création de la Commission en 2006

← Adoption de la délibération

Une délibération crée la Commission le 27 novembre 2006 :

- 10 élus ;
- 22 associations du champ du handicap
- 7 associations d'usagers
- 1 organisation syndicale communale

- La commission est présidée par le Maire.



3 - METHODE : 2007, 1ère année de fonctionnement

← Une première réunion de l'assemblée plénière (février 2007) :

- Le fonctionnement en assemblée plénière et sous-groupes de travail validé
- Présentation des travaux et actions 2006 ; recueil des observations

← Elaboration du pré-rapport par les services



3 - METHODE : 2007, 1ère année de fonctionnement

- ← Un sous-groupe de travail intermédiaire en novembre 2007
 - Ses observations complètent le pré-rapport

- ← 2ème réunion de l'assemblée plénière le 4 décembre 2007 :
 - Elle complète et approuve le rapport par vote

- ← Présentation du rapport en janvier 2008 au Conseil municipal



4 - RESULTATS : Le rapport de la Commission Communale

← Rapport composé de 5 parties :

- Le budget Accessibilité et son évolution
- L'accessibilité des espaces publics et de la voirie
- L'accessibilité des équipements communaux
- Projets spécifiques
- Projet accès des personnes handicapées à la vie sociale



4 - RESULTATS : Le rapport de la Commission Communale

← Chaque partie (sauf celle concernant le budget) comporte :

- Un état des lieux des réalisations (2006-2007)
- Les projections 2008
- Les observations de la Commission



4 - RESULTATS : Le rapport de la Commission Communale

Exemples d'observations et suites données :

1. Zones 30 : demandes d'installations de bandes blanches sur les traversées piétonnes
Suite : réunions sur zone posant problème et essais avec l'Ass. Valentin Haüy
2. Demande de simplification des légendes du schéma directeur d'accessibilité
Suite : réunions d'un GT en 2008 qui aboutit à une simplification (de 6 à 3 niveaux)



4 - RESULTATS : Le rapport de la Commission Communale

Exemples d'observations et suites données :

3. Une liste actualisée des hôtels accessibles est demandée
Suite : une étude réalisée par une stagiaire en juin 2008, en lien avec la Mission d'Ingénierie Touristique Rhône-Alpes (MITRA)

4. Logement adapté : demande d'une plus grande concertation (APF)
Suite : des réunions sont programmées avec les associations en 2008 (AFM, APF...)



4 - RESULTATS

← Une meilleure lisibilité de l'action communale dans le domaine du handicap :

- Pour les différentes associations (secteur du handicap ou usagers des équipements et espaces publics communaux) : échanges au sein de la Commission
- Pour les élus : présentation en conseil municipal

← Des demandes plus importantes des représentants des handicaps sensoriels



5 - PERSPECTIVES

← En 2008 :

- Renouvellement des membres (élus municipaux) ; nouvel arrêté municipal , commission de 40 membres
- Une première réunion plénière le 2 octobre : participation moindre...



6 - QUESTIONNEMENTS

- Comment renforcer le rôle de proposition de la commission sans multiplier les réunions intermédiaires ?
- Comment maintenir la participation des associations moins concernées par les bilans présentés (handicap intellectuel, psychique, auditif...) ?
- Comment articuler la prise en compte de besoins particuliers liés à tel type de handicap, et l'intérêt général... ?



Merci de votre attention !